

Nostre RISTOURAS



*Bulletin de l'Association
Patrimoine
La Roche-de-Rame
patrimoine-rochederame.fr*



Cinquième Année

numéro 13

Janvier 2017



Édito de Claude Casenave

Ce treizième numéro du « Ristouras » s'ouvre sur l'histoire d'enfants abandonnés et confiés à l'Assistance publique, que nous conte Colette Duc. Au XIXème et au début du XXème siècle, le recueil dans des familles rurales de ceux dont les grandes métropoles ne voulaient pas, représentait pour ces familles un intéressant complément de revenu. Les enfants abandonnés, mais aussi dans certaines régions les aliénés se voyaient ainsi confiés, sous la surveillance de l'administration, à des foyers familiaux où ils trouvaient des conditions sanitaires et psychologiques souvent plus favorables que celles que pouvaient leur offrir les orphelinats ou les asiles. La plupart du temps ces enfants ont été aimés par leur famille nourricière et ont tiré bénéfice de leur placement.

On trouvera aussi dans ce numéro un résumé de la très intéressante conférence donnée par Daniel Totelin, sur l'Empereur Charles Quint. Et pour poursuivre la série des articles sur la grande guerre, un aperçu de l'évolution de la médecine pendant cette guerre, qui comme toujours, a été l'occasion de progrès. Les conditions extrêmes obligent à sortir de la routine et à inventer !

Toute l'équipe du « Ristouras » souhaite à ses lecteurs une année 2017 paisible et sereine.

Sommaire du N°13

- | | |
|--|-----------------------------------|
| - Les enfants de l'Assistance publiquepage 2, 3, 4 | - Les mots croisés page 9 |
| - Charles Quintpage 5 et 6 | - La Lengo dou Païs page 10 |
| - La Grande Guerre et la médecinepage 7 et 8 | |

Les enfants de l'Assistance publique 1874-1939 : leur histoire

Par Colette Duc

Pour écrire l'histoire générale de ces enfants j'ai plagié très largement l'ouvrage « Ni père et mère » d'Ivan JABLONKA. Son livre de 300 pages est remarquable pour la recherche aux Assistances publiques du Loir-et-Cher, de la Seine et de la Somme. Qu'il soit remercié pour m'avoir facilité l'écriture de cet article.

Moïse confié aux eaux du Nil dans une nacelle de jonc, Sémiramis adoptée par des colombes, Œdipe déposé sur les pentes d'une montagne, Rémus et Romulus exposés sur les rives du Tibre sont des accidentés de naissance. Les fresques sociales du XIX^e siècle accordent au bâtard une place de premier plan, pour mieux dénoncer les cruautés de la révolution industrielle.

Les causes de l'abandon

Alors que, dans l'Antiquité et au Moyen Âge, les enfants trouvés étaient confiés à des particuliers, l'Eglise monopolise leur accueil à partir de la Renaissance en les cantonnant dans des hospices. Dans l'Europe du Sud latine et catholique, l'abandon devient institutionnel. En 1633, dans le contexte de la Réforme catholique, le Français Vincent de Paul (1581-1660) crée l'ordre des Filles de la Charité et de la Maison de la Couche. Les établissements en charge de l'enfance délaissée se multiplient dans les grandes villes du royaume. Sous la Restauration de 1814 à 1830 et au début de la monarchie de Juillet en 1848, le nombre d'admissions atteint 130 000 enfants âgés de moins de douze ans. A la Belle Epoque, sur un total de 15 000 enfants abandonnés chaque année, un tiers revient à la capitale : depuis toujours Paris est le refuge des filles-mères de la province, elles y viennent cacher leur faute, faire leurs couches et abandonner leur enfant.

Le tour

Le tour est un cylindre en bois qui tourne sur lui-même. Après que la mère a déposé son enfant dans le côté concave, ouvert sur la rue, elle actionne une sonnette et le tour pivote vers l'intérieur de l'hospice : un abandon vient de se produire dans l'anonymat le plus complet. Installé en Italie dès le XVI^e siècle, cet instrument fait son apparition plus tardivement en France. En 1860, le tour est condamné « Le tour n'est pas seulement la boîte aux abandons, il est encore la boîte aux infanticides ». Il n'en reste en France qu'une vingtaine et en 1880, l'abandon anonyme redevient possible, avec l'admission à bureau ouvert.

Au XVIII^e siècle et jusqu'à la seconde guerre mondiale, trois facteurs expliquent la fréquence des abandons : la misère, la réprobation de l'illégitimité et l'infériorité civile des femmes. Au XIX^e siècle, le problème gagne en acuité : l'industrialisation, l'urbanisation et l'exode rural contribuent à appauvrir une large frange de la population, privée des vieilles solidarités villageoises. Sous l'Ancien Régime avant la Révolution de 1789, les tribunaux pouvaient contraindre un homme à payer les frais de l'accouchement et l'entretien de son enfant et faute d'obtenir le mariage, les filles avaient légalement droit à une aide financière immédiate. A partir du XVIII^e siècle, les femmes sont de moins en moins protégées contre leurs séducteurs. Le Code civil de 1804 interdit la recherche en paternité et désormais, un enfant naturel repose exclusivement sur la femme non mariée, c'est-à-dire sur la fille-mère. La solitude et la culpabilisation des filles-mères sont d'autant plus grandes que, depuis le milieu du XVIII^e siècle, l'abandon est décrit, ausculté, combattu par des hommes qui, du fait de leur sexe et de leur milieu ne le pratiquent pas. En France, la grande vague d'abandon, qui s'étend de 1760 à 1840 coïncide avec le début de la contraception populaire. D'une certaine manière, les tours recueillent le surplus des ménages peu aisés.

Il reste que le dépôt d'un bébé aux Enfants-Trouvés ou à l'Assistance publique n'est pas un geste comme un autre. Jusque dans les dernières décennies du XIX^e siècle, la séparation précoce entre la mère et son nourrisson provoque un décès à court terme. En raison de l'exposition, de l'accueil hospitalier, du voyage, des maladies infectieuses et des diarrhées dues à une alimentation défectueuse, le taux de mortalité est important.

Pour le nourrisson de l'Assistance, à défaut de lait « du sein », il y avait parfois, pour suppléer le sein tari, une vache ou une chèvre à l'étable. On décidait alors de prendre un nourrisson. On faisait une demande et la « meneuse » vous apportait un enfant de l'Assistance. La plupart du temps, il n'était pas nécessaire d'attendre trop longtemps. L'administration avait presque toujours une réserve. On vous donnait satisfaction. Pas de visite, pas de consultation, pas de surveillance médicale. Nous vous apportons un bébé, faites pour le mieux. *Source : une personne d'Eygliers.*

L'industrie nourricière est montrée du doigt. La loi Roussel, votée le 23 décembre 1874, prévoit que « tout enfant âgé de moins de deux ans qui est placé moyennant salaire, en sevrage ou en garde, hors du domicile de ses parents devra faire l'objet d'une surveillance de l'autorité publique ayant pour but de protéger sa vie et sa santé ». Dans le même temps les découvertes de Pasteur et les avancées en matière d'obstétrique et de nutrition infantile permettent de prolonger la vie des enfants. Au début de la Troisième République (de 1870 à 1940) l'Assistance publique s'organise au niveau national. Elle est constituée de plusieurs instances : la direction de l'Assistance et de l'Hygiène publique et le corps de l'inspection des enfants assistés. La loi du 27 juin 1904, confie la tutelle des enfants assistés aux préfets. En 1913, 160 000 enfants de moins de deux ans sont protégés au domicile de leur nourrice. La reconnaissance des enfants naturels, adultérins et incestueux entre 1896 et 1907 reflète la volonté du législateur « d'effacer les frontières entre les bâtards et les autres ». Mère du progrès, la République a la responsabilité d'apporter les lumières de la science dans les campagnes et de faire bénéficier les déshérités d'une assistance publique, pour faire advenir une société où citoyenneté et petite propriété se renforceraient l'une l'autre. Proclamant la dignité et l'égalité des enfants sans famille, le régime affiche la volonté de faire disparaître les servitudes qui pèsent sur eux, il en va de la justice sociale mais aussi de l'intégration nationale. Par le biais du placement rural, elle fait circuler l'enfant entre deux familles, la famille biologique et la famille nourricière. L'étude de l'abandon entre la loi Roussel de 1874 et le code de la famille voté en 1939 investit la nature profondément historique des relations qui se nouent entre enfants et adultes, depuis le rejet du bébé par ses géniteurs jusqu'à son adoption par des étrangers. L'intégration des enfants abandonnés met à l'épreuve la parenté, et elle est aussi la pierre de touche d'un idéal.

La Roche sous Briançon reçoit des « Espitaren », mot patois, pour enfants de l'Assistance. En 1865, 63 décès dont 36 de moins de 10 ans, 4 de 10 à 20, 7 de 20 à 35. Source le registre de Paroisse du village de la Roche BMS : Baptême, Mariage, Sépulture. Ce ne sont pas tous évidemment des enfants de l'hospice. Les enfants pour notre village, venaient de Marseille. Plusieurs familles de la Roche ont reçu des enfants de l'Assistance publique de Marseille : Maison Albert Allard de l'Amourier, maison Blein à la Frairie, maison Albrand Joseph, maison Duc Léon, maison Gay au mas des Queyras, maison Philip mas des Queyras, maison Abeil à Coutin, maison Queyras Eugène, maison Albrand Joseph et bien d'autres familles dans d'autres hameaux du village que j'ajouterai à la suite de cette étude dans le prochain numéro.

Charlotte Mensel

UNE VIE !!!

UN SIECLE !!!

Dont 92 années passées à La Roche-de-Rame....

Le 10 décembre 1913, rue Breteuil à Marseille, deux personnes dont un agent de police, enregistrent la naissance de Charlotte, Emilienne Mencil née de parents inconnus.

Nous sommes à la veille de la guerre de 1914-1918, beaucoup d'enfants naissent ainsi. Certains sont tout de même enregistrés sous le nom de leur mère, souvent célibataire qui pense que son enfant vivra des jours meilleurs dans d'autres familles ou alors placés à l'Assistance publique, pour un certain temps. Pour ce qui est de Lolotte, impossibilité de pouvoir la récupérer un jour ou l'autre puisqu'aucun mot ne fait mention de ses origines.

Mise en nourrice vers Saint-Chaffrey au-dessus de Briançon, jusqu'à l'âge de quatre ans, son état général n'est pas très brillant. Les enfants de l'Assistance publique étaient placés dans des familles où la mère nourricière pouvait allaiter un ou plusieurs enfants en plus du sien. C'était sans doute le cas !!! A l'âge de quatre ans, une personne de la DDASS est venue la chercher pour la placer dans une autre famille à La Roche-de-Rame au hameau de Coutin. Cette famille était composée de trois autres enfants, un garçon et deux filles. Lolotte s'est élevée en compagnie de ses deux sœurs Anaïs et Augusta. Elle vécut heureuse et épanouie au milieu de ses parents, des animaux et des champs. Sa sœur Augusta, sa cadette de quelques mois seulement partageait ses jeux. Seule ombre au tableau, les travaux des champs passaient avant l'école. Elle faisait partie, à part entière de cette famille.

Ceci est une partie du texte lu aux obsèques de Charlotte Courcier. Merci à Josette sa fille, de nous avoir permis sa publication.

Charlotte se mariera à Marseille, le 2 mai 1939, à Mathieu Gaston Courcier de St Marguerite. Elle vivra au village jusqu'à sa mort. Elle fut très heureuse de son enfance à Coutin auprès de ses parents, ainsi qu'elle les appelait. Elle avait reçu en tant que pupille, un cadeau de mariage : une somme pour s'acheter une machine à coudre !!! Machine qu'elle avait achetée avec beaucoup de retard et avec laquelle elle me faisait la couture (pour moi Colette !). C'est Lolotte qui m'a appris à faire la bua. Patrimoine garde le cuvier qu'elle nous a donné. Merci.

La suite de cette étude figurera dans le numéro d'avril 2017.

Documentation

Maison des enfants de l'Assistance publique et des nourrices Site Web Itinéraire
Musée à Alligny-en-Morvan, France

Le Musée des nourrices et des enfants de l'Assistance publique est situé en France dans la commune d'Alligny-en-Morvan, dans le département de la Nièvre en Bourgogne. Il a ouvert ses portes le 29 avril 2016 et a été inauguré le 11 juin 2016. Wikipédia

Adresse : Le Bourg, 58230 Alligny-en-Morvan - **Horaires :** 10h–18h Téléphone 03 86 78 44 05



CHARLES-QUINT

par Daniel Totelin

Résumé de la conférence du 4 octobre 2016



Le duc de Bourgogne

Charles-Quint est né à Gand en 1500. Il était le fils du Duc de Bourgogne, Philippe le Beau et de la Reine de Castille, Jeanne (la folle). En outre Charles-Quint est le descendant direct (et l'héritier futur) de 17 familles royales, princières, duciales et comtales.

Néanmoins, Charles-Quint était, avant tout, Duc de Bourgogne. La « Bourgogne » était composée de trois parties, la Bourgogne proprement dite avec Dijon comme capitale, la Franche-Comté avec Dôle comme ville principale et les 17 provinces (qui constituent les actuels Pays-Bas et la Belgique). La Bourgogne proprement dite ayant été envahie quelques décennies avant la naissance de Charles-Quint et la Franche-Comté étant trop exposée à la France, les Ducs de Bourgogne s'installèrent à Bruxelles.

En 1501, son père et sa mère s'établiront définitivement à Madrid et Charles-Quint fut confié à l'éducation de deux hommes remarquables : Adrien Florizoone (Recteur de l'Université de Louvain et futur Pape) et Guillaume de Croÿ, prince de Chimay. Tout l'entourage de Charles-Quint enfant et adolescent était constitué de disciples d'Érasme apôtre de la tolérance. Érasme lui-même donna des leçons à Charles-Quint. Au bout du compte, Charles ne connaîtra pas le latin mais parlera parfaitement cinq langues : Français, Flamand, Espagnol, Italien et Allemand. Le Français était sa langue préférée ainsi que celle de son administration

En 1506, Philippe le Beau meurt et sa mère en devient folle. Immédiatement Charles-Quint est nommé Duc de Bourgogne, sous le nom de Charles II.



Le roi d'Espagne

En 1516, Charles-Quint monte sur le trône « des Espagnes » où il régnera sous le nom de Charles I. Il est couronné à ce titre, dans la cathédrale Sainte Gudule de Bruxelles. Ce n'est qu'en 1517 qu'il débarquera pour la première fois physiquement en Espagne pour y exercer ses fonctions. En résumé, à l'époque, il détient l'Espagne et ses colonies américaines, le Royaume des Deux Siciles, les 17 provinces des Pays-Bas et diverses possessions en Europe centrale héritées de son grand-père, Maximilien d'Autriche.

L'Empereur

En 1519, Charles se fait élire Empereur Romain Germanique sous le nom de Charles V (Charles-Quint). A ce moment ses diverses possessions ceinturent littéralement la France, ce qui explique en partie les six guerres qu'il aura avec François Ier. Ainsi, lors de la bataille de Pavie, les troupes françaises sont battues par les impériaux et François Ier fait prisonnier (« tout est perdu fors l'honneur »). Il sera détenu prisonnier presque deux ans en Espagne avant de signer le traité de Madrid qui rend la Bourgogne à Charles-Quint et supprime le suzeraineté française sur l'Artois, la Picardie et les Flandres. A peine la frontière française passée, François Ier dénoncera ce traité sous prétexte qu'il lui avait été extorqué par la force. Ainsi la guerre renaît et ceci à six reprises !

D'un point-de-vue religieux Charles-Quint combattit toute sa vie les Turcs commandés par Soliman le Magnifique avec lequel François Ier s'était allié (Traité des Capitulations). Durant ces guerres l'Espagne prit Tunis, Oran, Ceuta et Mellilla (ces deux dernières appartenant encore à l'Espagne).

Côté protestant, Charles-Quint fit convoquer la Diète de Worms (1521) qui condamna les théories de Luther. Nonobstant cette condamnation, l'ensemble des princes protestants du nord de l'Allemagne fonda la Ligue de Schmalkalden en 1531. La confrontation eu lieu en 1547, lors de la bataille de Muehlberg. Charles-Quint remporta une victoire écrasante. Cependant, conscient des réalités politiques, en 1548, Charles-Quint signa le traité d'Augsbourg. Celui-ci établit le principe selon lequel la religion du prince était celle de l'état. En contrepartie aucun bien ne pouvait être spolié et chaque « citoyen » pouvait choisir librement son lieu de résidence dans l'état qui pratiquait sa religion.

Au point de vue territorial, Charles-Quint n'agrandira pas substantiellement ses possessions sauf en Afrique du Nord. Néanmoins, ayant confié à Magellan une circum-navigation autour du monde, celui-ci découvrit les Philippines, prélude à leur rattachement à la couronne d'Espagne. Désormais Charles-Quint put dire que le soleil ne se couchait jamais sur son empire.



La fin d'un règne

En 1555 et 1556, Charles-Quint abdiqua de toutes ses possessions. D'abord (en 1555) l'Espagne qu'il légua à son fils Philippe II. La cérémonie eut lieu dans la cathédrale Sainte Gudule à Bruxelles.

Ensuite l'Empire Romain-Germanique qu'il confia à son frère cadet Ferdinand en le soutenant lors de son élection (1557). Il est probable que Charles-Quint préféra faire éclater ses possessions car il considérait son fils comme trop fanatique du catholicisme pour présider aux destinées de l'Empire.

Ensuite, Charles-Quint vécut deux ans à Bruxelles, puis, en 1557 se retira au monastère de Yuste en Espagne où il vécut dans la plus grande austérité jusqu'en 1558 où il mourut d'une attaque de paludisme.

En conclusion, Charles-Quint peut être considéré comme le plus grand Empereur d'occident y compris l'Amérique (seulement dépassé par Gengis Khan en Asie). Il est dommage qu'il n'ait pas voulu conquérir la France car l'Europe aurait été constituée avec 400 ans d'avance et nous aurait évité toutes les guerres qui ont suivi. L'homme était cependant très attachant par sa simplicité, sa piété et sa tolérance.

LA GRANDE GUERRE ET LA MÉDECINE

C. Casenave



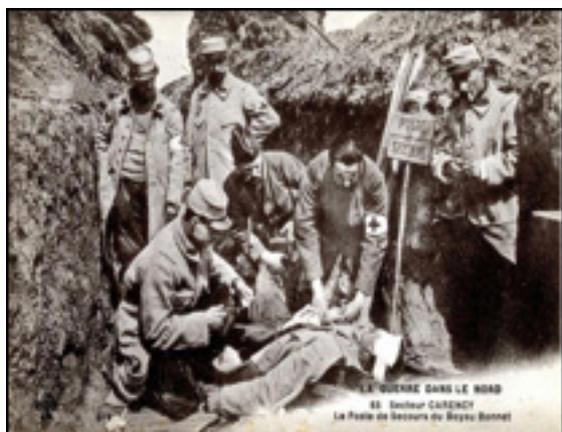
Hôpital Belge à Anvers

Les guerres sont toujours l'occasion de progrès médicaux, parce que les problèmes infectieux, traumatologiques, et d'organisation des soins sont portés à leur paroxysme, et que la nécessité autorise à s'affranchir des règles ordinaires pour expérimenter. On pense ainsi à Ambroise PARÉ qui lors des guerres du XVIème siècle invente la ligature des vaisseaux, à Dominique-Jean LARREY qui, pendant les guerres napoléoniennes, met au point les « ambulances-volantes » qui permettent l'évacuation des blessés sous le feu, sans distinction de nationalité, grand progrès organisationnel et éthique.

La guerre de 1914-1918 n'échappe pas à la règle et voit se concrétiser d'énormes progrès, en réponse à l'incroyable aggravation des lésions.

L'organisation des soins :

Les médecins militaires sont vite débordés par l'afflux d'un nombre extraordinaire de blessés, bien supérieur à ce qu'on avait connu dans les guerres antérieures. On essaie d'abord de panser sommairement ces blessés sur place, puis de les évacuer vers les hôpitaux de leur région d'origine. C'est une catastrophe car ces blessés meurent de la gangrène qui s'est développée pendant leur transport. Alors on réorganise les soins, avec deux concepts : le tri des blessés et la médicalisation au plus près du front. Ces deux concepts sont passés dans le domaine civil et sont toujours d'actualité lors des catastrophes naturelles ou des attentats.



La lutte contre les infections :

Les blessures s'infectent, avec deux problèmes majeurs : la gangrène gazeuse et le tétanos.

Pour la première, Alexis Carrel, prix Nobel de médecine français et Henry Drysdale Dakin, chimiste anglais, comprenant que cette pathologie est liée à une infection par des germes anaérobies, mettent au point une méthode révolutionnaire de traitement des plaies en les ouvrant largement sans les suturer pour laisser l'oxygène y pénétrer, en excisant tous les tissus abimés et en irriguant la plaie avec la solution antiseptique de Dakin.

Pour le tétanos, l'utilisation précoce du sérum antitétanique, inventé juste avant la guerre par le japonais Kitasato et l'allemand Von Behring, et dont la production à grande échelle va être assurée, pour la France, par l'institut Pasteur, va faire tomber l'incidence de la maladie de 30 pour 1000 blessés dans l'armée britannique en 1915 à moins de 1 pour mille blessés dans l'armée américaine en 1918. Le vaccin antitétanique ne sera mis au point qu'en 1926 et il permettra la quasi-disparition du tétanos pendant le second conflit mondial.

La lutte contre les épidémies, favorisées par la promiscuité des millions de combattants, repose sur l'hygiène qui est perfectionnée et appliquée autant que le permettent les conditions dans les tranchées.

La syphilis est traitée par un nouveau médicament, le Salvarsan, qu'on n'a pas eu le temps de tester dans des conditions normales, mais nécessité fait loi !

La chirurgie est bien entendue au premier plan. Elle est marquée par :

Les progrès de l'anesthésie : on passe du chloroforme à l'éther, puis au protoxyde d'azote. Au début de la guerre c'est un infirmier qui assure l'anesthésie, mais bientôt des médecins se spécialisent dans ce domaine.

L'apparition de la transfusion sanguine : encore rudimentaire, elle se fait de bras à bras, car on ne sait pas conserver le sang. Mais déjà elle sauve des vies.

La diffusion de la radiologie : c'est Marie Curie qui met au point une ambulance de radiologie qu'elle conduit d'hôpital en hôpital.

La naissance de la chirurgie maxillo-faciale : les lésions dues aux éclats d'obus et aux balles de mitrailleuses engendrent les célèbres « gueules cassées ». Des chirurgiens, des dentistes, des ORL vont progressivement, après bien des erreurs, mettre au point les techniques nécessaires et créer cette nouvelle spécialité chirurgicale.

Les progrès de la rééducation et de l'appareillage : après la guerre, en France, l'appareillage restera sous le contrôle du ministère des anciens combattants, même pour des blessures civiles ou des malformations !

La psychiatrie monte au front !

L'horreur de cette guerre provoque des troubles psychiques sévères chez les combattants. On découvre les notions de stress post traumatique et de « shell shock ». Les psychiatres qui soignent ces combattants reconnaissent vite que leurs résultats sont d'autant meilleurs qu'ils interviennent tôt. Comme les chirurgiens, ils vont donc se rapprocher du front. Cette notion d'intervention médico-psychologique précoce reste d'actualité dans les catastrophes civiles.

La guerre chimique entraîne des lésions nouvelles et, en réponse, la médecine développe de nouveaux traitements :

Les gaz de combat, comme la célèbre Ypérite, entraîne des brûlures cutanées, et surtout de graves lésions de l'appareil respiratoire. On voit se développer des techniques préventives, avec le perfectionnement des masques à gaz et des appareils respiratoires, empruntés à la technologie des mineurs.

Pour les victimes des gaz se développent :

Les injections d'atropine. La seringue auto-injectable d'atropine fait, encore maintenant, partie du paquetage du soldat, et ce produit est aussi utilisé dans certaines intoxications industrielles ou agricoles.

L'oxygénothérapie, est encore rudimentaire avant la guerre. On va produire et utiliser des bouteilles d'oxygène et des masques adaptés.

La kinésithérapie respiratoire se développe pour traiter les séquelles des attaques au gaz. Les mêmes techniques seront utilisées plus tard pour traiter des insuffisances respiratoires d'origine civile : infectieuses comme les bronchites et bronchiolites, toxiques ou toxicologiques comme la bronch-pneumopathie chronique obstructive du tabagisme, génétiques comme la mucoviscidose.

Au total cette guerre, comme toutes les autres, a fait faire de gros progrès à la médecine. En fait il n'y a pas eu, au cours de la première guerre mondiale, d'invention médicale notable. Mais on a perfectionné des techniques existantes, on a mis au point une organisation des secours qu'on trouve encore dans l'organisation des SAMU et dans les secours de catastrophes, on a vu naître de nouvelles spécialités nécessaires en raison des blessures de guerre, mais qui ont ensuite trouvé leur application et leur développement en médecine civile, comme l'anesthésie et la chirurgie maxillo-faciale et sa fille, la chirurgie plastique et esthétique.

Mots croisés de Simone Besombes pour le numéro 13

Horizontalement

- I : Important duché au XVI^e siècle
 II : Isolant – Ordinateur
 III : Voyelles – Adjectif possessif
 IV : Spécialité médicale
 V : Familier de Demazis – Caïd
 VI : Ne voulut pas se reproduire – Loyal
 VII : Un peu de gin – Résultat
 VIII : Grand naïl
 IX : Grimpe ou rampe – Degré
 X : Grande école – Du fer en morceau – Dans la gamme

Verticalement

- 1 : Le pour le père de Charles-Quint – Patronne en Alsace
 2 : Rois des Elfes – A publié un journal
 3 : De bas en haut : Question – Pouvaient se trouver dans les souliers autrefois
 4 : Mène-t-elle à Rome ? – Peut avoir sa table
 5 : Mignon – Revue littéraire
 6 : Monnaie d'échange – Se mouiller
 7 : Terre mère – Syndicat
 8 : Gonflements
 9 : A l'envers : Saint de Bigorre – Chat à l'envers – Conifère
 10 : Pour un grand empereur

Grille du numéro 13

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

Correction de la grille du numéro 12

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	L	O	U	P	U	E	R	C		J
II	A	M	E	U	T	A	I	T		A
III	V	I	N	A	I	G	R	E		I
IV	O	S	E	I	L	L	E		I	L
V	I			E	E			B	O	L
VI	R	E	I	N			A	I	N	E
VII	E	C	O	T		P	O	L	I	S
VIII	S	U	D		M	E	R	L	E	
IX		L	E		A	L	T	O		E
X	L	E		U	S		E	T	A	T



Qui suis-je ?

Vous le saurez dans le numéro 14 d'Avril 2017.

Mais vous pouvez déjà le découvrir, sur notre site patrimoine-larochederame.fr

La Lengo dou Païs n° 13

LES BÛCHERONS

Comme chaque année, l'équipe des bûcherons était partie avant le jour. Le village dormait encore et c'est seulement quand ils arrivèrent en hauteur qu'ils entendirent sonner les cloches de l'aube.

Les sacs déposés, ils commencèrent le travail. Chaque sapin à couper était marqué à la base par un numéro imprimé par le marteau du garde forestier.

D'après le plan économique de la commune, dans cette parcelle et pour cette année, on pouvait prélever 300 m³ de bois et, évidemment, avaient été choisis les arbres qui avaient accompli leur cycle de développement.

La scie à moteur rompait le silence, et quand elle s'arrêtait, après deux coups donnés avec le dos de la hache (cognée) sur le coin enfoncé dans l'entaille, tu entendais le tumulte des branches du sapin qui se fracassait ; cela pendant des heures jusqu'à la demi-journée quand arrivait la pause du casse-croûte.

Pendant la pause, on entendait revenir les habituels bruits du bois : la famille des mésanges, le bourdonnement des insectes.

Par certains signes, on peut déterminer l'heure et le temps.

A cause de cela, quand ils entendirent le tête-chèvre chanter, l'un d'eux dit : « le tête-chèvre appelle l'eau, aujourd'hui viendra l'orage ».

*Texte écrit par un groupe de patoisants
qui se réunit les lundis, tous les quinze jours,
chez Francis MASSIEYE*

Annonces de l'Association

Assemblée générale

Samedi 21 janvier 2017 à 17h

Dans l'espace château
Suivie d'un apéritif dinatoire.

LES BOUSCATIE

Coumo tchasqué matin, lès bouscatié eroun parti dérant lou djour. Lou villadjé durmio enca e es soulamen arriba a la poua dou boué qu'en ouvi souna la campane dé l'aubo.

La biasse paousa, se soun bitta a l'obro.

Tchasque sap a coupa ero marca a soun pé d'un numero que lè garde avien imprima embé lour marteau.

Din quela parcelle, e per quest'an, pouvian coupa 300 m³ de boué e segur aqueou que soun dé-dja vieil.

La loubo roumpavo lou silencio, e quan s'arrestavo, dounavo dous co embé la testa de l'apio sus lou cougné tanca din l'entaillo, intendian lou brui dès brantche del sap chè se coudjava ; l'ouro dou casse-croute arribava e l'obro s'arrestavo.

Dou ten d'aquel aret, intendian lès brui de la fourré revengu : la famillio dès testa niéra, lès eichiro què s'amusavoun sus lès brantché, lou zounzoun dès mouiche è dès tavan. A certen signe pouven determina l'ouro e lou ten.

Percou couro en entendu l'engoulevent tchanta, qué ero pa soun abitudo, l'un dès bouscatié di : « tchanta, appelo l'aïgo, encuiei, vaï plôure ».



La grande Aunée de la pisciculture